



PRIO

20 g
Valable jusqu'au
08/12/2019

CONCERTATION PUBLIQUE
NOEUD A8 A51 LIAISON LYON GAP
AUTORISATION 31763
84109 ORANGE CEDEX



LES ACTEURS DU PROJET

L'État

L'État (Ministère de la Transition Écologique et Solidaire) est l'autorité concédante à laquelle ASF est liée par un contrat de concession. Il veille au respect des engagements pris par ASF dans le cadre de ce contrat, en matière d'aménagement, d'entretien et d'exploitation du réseau routier national concédé.

Les services de l'État veillent au respect des normes techniques, engagements en faveur de l'environnement, délais de réalisation des travaux... Ils délivrent les différentes autorisations réglementaires préalables au démarrage des travaux et relatives, notamment, à la préservation de la ressource en eau, à la protection de la biodiversité et à l'archéologie. À l'issue des travaux, c'est également l'État qui valide la mise en service.

VINCI Autoroutes

Constitué des sociétés concessionnaires ASF, Cofiroute, Escota, Arcos et Arcour, VINCI Autoroutes totalise 4 443 kilomètres de réseau, 187 aires de services, 266 aires de repos, 323 gares de péage ainsi que 31 parkings dédiés au covoiturage, soit 2 541 places.

Dans le cadre de la création de la liaison Lyon/Gap, ASF pilote les études et les travaux sous l'égide de l'État. La sécurité et l'entretien de la future liaison seront assurés par VINCI Autoroutes.

Les partenaires cofinanceurs

Le Département des Bouches-du-Rhône, la Métropole Aix-Marseille-Provence et la Ville d'Aix-en-Provence contribuent au financement du projet dans le cadre du Plan d'Investissement Autoroutier (PIA), validé par un décret publié le 8 novembre 2018.

À ce titre, ils sont les partenaires associés à l'élaboration du projet et échangent avec VINCI Autoroutes afin de concevoir un projet respectueux des politiques engagées par chacun pour développer et préserver le territoire.



LE DÉROULEMENT PRÉVISIONNEL DE L'OPÉRATION*

2018	2019-2020	2021
 Validation du Plan d'Investissement Autoroutier (PIA)	 Échanges et études Concertation publique : du 24/09 au 18/10/2019	 Enquête publique
2022	2023-2025	2026
 Déclaration d'utilité publique* (*sous réserve d'obtention)	 Travaux	 Mise en service prévisionnelle



VINCI Autoroutes
Direction Opérationnelle de l'Infrastructure Est
Direction de la Maîtrise d'Ouvrage - ASF Est
337 Chemin de la Sauvageonne
84107 ORANGE Cedex
www.a8-a51-liaison-lyon-gap.com



PRÉFET DES
BOUCHES-DU-RHÔNE



NOEUD AUTOROUTIER A8/A51 CRÉATION DE LA LIAISON LYON/GAP

SEPTEMBRE /
OCTOBRE 2019



Septembre 2019 - Conception / réalisation : Koveronik - Crédits photos et illustrations : VINCI Autoroutes

CONCERTATION PUBLIQUE : VOTRE AVIS COMPTE !



